



NoPitchNoFun

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU DIMANCHE 27 JUIN 2010

Le dimanche 27 juin 2010 à 10 heures ce sont réunies, dans la salle annexe du complexe sportif de HARGARTEN AUX MINES, toutes les personnes intéressées par la création d'un club d'aéromodélisme dans la commune.

La présidence provisoire est assurée par Monsieur SCHMITT Thierry, assisté de Monsieur SCHMITT Philippe faisant fonction de secrétaire provisoire.

Il a été établi une liste des dix personnes présentes qui demeure annexée au présent procès verbal.

Ordre du jour prévu dans la convocation:

- 1 . Allocution de bienvenue
- 2 . Lecture du projet des statuts de l'association
- 3 . Adoption définitive des statuts
- 4 . Election des membres du premier comité directeur
- 5 . Fixation du taux des cotisations
- 6 . Points divers

1) Allocution de bienvenue

Monsieur SCHMITT Thierry ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à la convocation du 27 juin 2010. Il salue tout particulièrement la présence de Monsieur KELLER Joseph, Maire de la commune, ainsi que celle de Monsieur GENSER José qui représente la Fédération Française d'Aéromodélisme au niveau départemental. Monsieur SCHMITT rappelle ensuite toutes les raisons qui militent en faveur de la création d'une telle association.

Monsieur SCHMITT Thierry donne ensuite la parole au Maire de la commune ainsi qu'au représentant de la Fédération d'Aéromodélisme.

2) Lecture du projet des statuts de l'association

La parole est donnée à Monsieur SCHMITT Philippe pour la présentation détaillée du projet de statuts de la future association.

3) Adoption des statuts

Diverses observations sont échangées notamment de la part de Monsieur MAGUIN Georges et de Monsieur GENSER José.

Puis l'assemblée générale constitutive adopte, à l'unanimité, les statuts qui lui sont proposés et tels qu'ils figurent en annexe de ce procès verbal.

4.) Election des membres du premier comité directeur

Monsieur MAGUIN Georges doyen de l'assemblée prend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du premier comité directeur. Conformément à l'article 7 des statuts, le comité directeur doit se composer au minimum de quatre membres élus pour un an. A la suite de cet appel un vote à main levée a été effectué, pour élire les quatre membres du comité directeur.

Résultat des votes :

Nombre de votant : 8

Ont été déclarés régulièrement élus

- Monsieur SCHMITT Thierry, né le 24 septembre 1971 à 57150 CREUTZWALD, technicien, demeurant 6 rue principale 57550 HARGARTEN AUX MINES, de nationalité Française, ...8 voix

-Monsieur SCHMITT Philippe, né le 16 mars 1969 à 57150 CREUTZWALD, technicien, demeurant 45 rue de Frouard 54250 CHAMPIGNEULLES, de nationalité Française, ...8 voix

-Monsieur MAGUIN Georges, né le 14 septembre 1959 à 76310 Sainte-Adresse, ingénieur, demeurant 15 parc de la Baronne 57530 ARS LAQUENEXY, de nationalité Française, ...8 voix

- Madame SCHMITT Estelle née GOERGEN, née le 17 août 1972 à 57220 BOULAY, enseignante, demeurant 45 rue de Frouard 54250 CHAMPIGNEULLES, de nationalité Française, ...8 voix

Monsieur MAGUIN Georges reprend la parole et annonce maintenant le vote par le comité directeur de la répartition des fonctions en son sein.

Nombre de votant : 4

Ont été déclarés régulièrement élus dans les fonctions suivantes

-**Président** : Monsieur SCHMITT Thierry, né le 24 septembre 1971 à 57150 CREUTZWALD, technicien, demeurant 6 rue principale 57550 HARGARTEN AUX MINES, de nationalité Française, ...4 voix

-**Vice président** : Monsieur MAGUIN Georges, né le 14 septembre 1959 à 76310 Sainte-Adresse, ingénieur, demeurant 15 parc de la Baronne 57530 ARS LAQUENEXY, de nationalité Française, ...4 voix

-**Secrétaire** : Monsieur SCHMITT Philippe, né le 16 mars 1969 à 57150 CREUTZWALD, technicien, demeurant 45 rue de Frouard 54250 CHAMPIGNEULLES, de nationalité Française, ...4 voix

-**Trésorier** : Madame SCHMITT Estelle, née le 17 août 1972 à 57220 BOULAY, enseignante, demeurant 45 rue de Frouard 54250 CHAMPIGNEULLES, de nationalité Française, ...4 voix

A l'issue de ce vote Monsieur SCHMITT Thierry prend la parole et propose à ces membres un vote pour élire Monsieur KELLER Joseph, Maire de la commune, Membre d'honneur de l'association.

Nombre de votant : 8

Est élu membre d'honneur de l'association Monsieur KELLER Joseph, Maire de la commune ...8 voix

5) Fixation du taux des cotisations

En l'application de l'article 4 des statuts, l'assemblée générale constitutive fixe le montant des cotisations comme suit :

Quatre vingt dix euros (hors abonnement FFAM) pour les membres pratiquants, comprenant la part de l'association, la licence fédérale et l'assurance.

Vingt euros pour les membres non pratiquants, comprenant la part de l'association, la licence fédérale et l'assurance.

6) Points divers

Monsieur SCHMITT Thierry prend la parole pour informer les membres de l'association, de la proposition de mise à disposition d'un terrain d'évolution par la commune et des négociations en cours pour l'utilisation d'un terrain existant occupé par une association d'ULM.

Avant de clôturer la séance à 11 heures 30, Monsieur SCHMITT Thierry, invite les membres et invités présents à un vin d'honneur agrémenté par une démonstration de vol pour fêter dignement la création de la nouvelle association.

Pour la parution au journal officiel, l'Ami des Foyers Chrétien a été choisit à l'unanimité.

Fait à HARGARTEN AUX MINES le 27 juin 2010

